

La Commune Nouvelle
Les Deux Alpes
RECRUTE

Par voie statutaire dans le cadre des techniciens territoriaux
ou à défaut par voie contractuelle

CHARGE DE PROJET (H / F)

Poste à pourvoir au plus vite

Sous la responsabilité du Directeur des Services Techniques et du Directeur Général des Services,
vous êtes en charge :

- Le pilotage des projets techniques de la collectivité suivant les orientations et objectifs fixés par les élus et le DGS

Cadre statutaire : Techniciens territoriaux (catégorie B, filière Technique)

Temps de travail : 37h50

Missions principales :

Avec le responsable du Centre Technique Municipal, élaborer une planification et une programmation annuelle des travaux en régie :

- Piloter et suivre des projets d'aménagement en MOE d'exécution,
- Analyser des besoins, élaborer les esquisses, faisabilités pour validation,
- Elaborer les estimations, les appels d'offres,
- Suivi de chantier,
- Suivi administratif,
- Assurer la mission de CAO/DAO de projets d'aménagement du patrimoine bâti ou de création en maîtrise d'œuvre interne. (Ouvrages variés : bureaux, établissements scolaires, logements, ERP...), le métré et le chiffrage d'opérations moyennes de bâtiment
- Participer à la définition des besoins par le recensement et priorisation des travaux à effectuer suivant l'état pathologique des bâtiments,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage en phase conception et exécution,
- Audit technique de patrimoine

Conditions d'exercice :

- Travail en bureau et sur chantier avec déplacements très fréquents,
- Horaires avec amplitude et rythmes variables en fonction des obligations du Service Public,
- Relations très fréquentes avec les élus, la Direction Générale des Services, les services de la collectivité, les institutions, les partenaires extérieurs (entreprises, fournisseurs, prestataires de services, bureaux d'études...), le milieu associatif, la population ...
- Réunions internes et publiques,

Profil demandé :

- Poste de catégorie B
- Technicien avec expérience sur un poste similaire vivement souhaitée,
- Permis B indispensable,
- Dynamisme et réactivité,
- Autonomie, prise d'initiative, force de proposition,
- Capacités d'analyse et de synthèse,
- Organisation et gestion des priorités,
- Capacités de communication écrites et orales,
- Capacités à gérer une enveloppe budgétaire,
- Sens relationnel, de l'écoute et de l'observation,
- Capacités de travail en équipe,
- Rigueur, discrétion, grande disponibilité,
- Maîtrise des outils informatiques, **et DAO souhaité**
- Connaissance souhaitable des règles de la commande publique,
- Connaissance souhaitable des règles de sécurité et d'accessibilité dans les E.R.P.

Rémunération : Conditions statutaires

Avantages :

- Chèques déjeuners
- Comité des Œuvres Sociales
- Amicale du personnel
- Accompagnement à la recherche d'un logement

Date limite de candidature : 15 janvier 2022

Merci d'adresser candidature à :

Monsieur le Maire

Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle
BP 12
38860 LES DEUX ALPES

Mairie Les Deux Alpes - 48 Av. de la Muzelle - 38860 Les Deux Alpes ☎ 04 76 79 24 24 ✉ accueil@mairie2alpes.fr

Mairie annexe Mont de Lans village - Le village Mont de Lans - 38860 Mont de Lans ☎ 04 76 80 04 24 ✉ mont-de-lans@mairie2alpes.fr

Mairie annexe Venosc village - 5 rue du Câble - Le Courtil - 38520 Venosc ☎ 04 76 80 06 75 ✉ venosc@mairie2alpes.fr

🌐 www.mairie2alpes.fr

Toute la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Maire